

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024**

Le conseil municipal dûment convoqué le 10 septembre 2024 s'est réuni en mairie le mardi 17 septembre, à 18 h 30, sous la présidence du Maire.

Présents : Alexis Manac'h, Marie-Noëlle Jaffré, Marie-Thérèse Laurent, Dominique Coadour, Gilbert Berrou, Youenn Boudier, Chantal Cloître, Valérie Jouan, Patrice Guillet.

Excusé : Sylvain Charbonnier, procuration à Alexis Manac'h.

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle Jaffré.

Approbation de l'ordre du jour proposé et signature du compte rendu de la séance du 18/06/2024.

1 Vote des subventions aux associations

Cf tableau.

2 Travaux en cours et projets

Cabinet médical :

Divers travaux restent à réaliser :

- Intervention de l'entreprise Le Du pour la pose d'un compteur électrique supplémentaire (dissociation cabinet médical/ cabinet infirmier)
- Acheminement du câblage fibre
- Isolation des conduites d'eau
- Aménagement du parking
- Pose d'une rambarde sur la rampe PMR

Aménagement de l'espace public en centre bourg :

Approbation des modifications apportées au plan d'aménagement, somme totale de : 77 989.87€ HT soit 93 587.84€ TTC (montant initialement prévu -1€).

Réhabilitation W.C public à côté de l'école :

Présentation des devis établis par le maître d'œuvre retenu.

Des travaux de mises aux normes électriques et d'isolation des canalisations d'eau sont à réaliser. Les lots maçonnerie, plaquisterie, menuiserie, électricité, carrelage, plomberie et peinture sont estimés à 17 956.12€ HT soit 21 547.34€ TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, 9 voix POUR, 1 voix CONTRE, autorise le Maire à signer les devis proposés et à solliciter les subventions inhérentes à ce projet.

Travaux sur le réseau eau potable :

Mr le Maire informe le conseil que ces travaux (compteurs de sectorisation et conduite principale route du château d'eau) sont en cours d'achèvement et qu'une coupure d'eau de quelques heures reste néanmoins à prévoir.

Les abonnés en seront préalablement informés.

Concernant le remplacement de la conduite principale, une subvention DETR (30% du montant) a été attribuée en complément de celle de l'Agence de l'eau (50%).

3 Délibération relative au fonds exceptionnel « Ciaran » :

Une subvention de l'état a été sollicitée le 27/06/2024 au titre du fonds d'accompagnement exceptionnel « Ciaran ». Cette demande a bien été enregistrée, mais pour assurer la complétude du dossier il importe d'y adjoindre une délibération du CM adoptant l'opération et arrêtant les modalités de son financement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à solliciter une aide au titre de ce fonds exceptionnel d'accompagnement des collectivités de Bretagne touchées par la tempête « Ciaran », à hauteur de 50% des dégâts éligibles subis par la commune de Brennilis (dégagement des voies et chemins communaux, camping municipal...)

4 Pacte Finistère 2030 volet 2, programme 2025/2026 :

Mr le Maire fait part au conseil de l'avancée du dossier concernant le projet de rénovation énergétique de l'école et notamment de son plan de financement basé sur une étude de faisabilité chiffrant les travaux à 309 000 € HT.

En sus des subventions déjà attribuées ou en cours d'instruction (DSIL, Fonds Vert, Région) et dans l'objectif d'atteindre les 80% d'aides pour ce projet, il propose aux élus de solliciter le CD29.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter une subvention de 38 150 € au Conseil Départemental dans le cadre du Pacte Finistère 2030, volet 2, programme 2025/2026.

5 Eclairage public : proposition de remplacement d'équipements vétustes

Mr le Maire présente au conseil l'étude réalisée par le SIECE concernant le remplacement d'équipements d'éclairage public, notamment de lampes sodium en éclairage led. 2 propositions sont faites :

- Le remplacement des lanternes et crosses : 39 308,22€ HT (- 9 438,24€ aide du SIECE) soit un reste à charge pour la commune de 29 869,98€ HT.
- Le remplacement des lanternes, des crosses et des mâts : 46 515,42€ HT (- 9 438,24€ aide du SIECE) soit un reste à charge pour la commune de 37 077,18€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide le remplacement de tous les équipements de l'éclairage public pour un montant de 46 515,42€ TTC et autorise le maire à demander des subventions complémentaires à celle du SIECE pour la réalisation de cette opération.

6 Questions et informations diverses :

Suppression des régies de recettes de cantine et garderie périscolaire :

Afin de répondre aux attentes des usagers de pouvoir payer de manière dématérialisée, paiement par internet ou chez les buralistes, Mr le Maire propose au conseil municipal de supprimer les régies recettes de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire dès cette rentrée scolaire. Les parents ont été informés de ce possible changement à la fin de l'année scolaire 2023/2024.

Les factures seront adressées aux familles aux vacances de toussaint, Noël, hiver, printemps et au début des grandes vacances.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à supprimer ces régies à compter du 1 er septembre 2024.

Entretien des locaux :

Le Maire informe le conseil municipal que Mme Poveda, agent d'entretien, a souhaité mettre fin à son contrat.

La commune fait donc appel à la société de nettoyage GR CLEAN de Pleyben. Le contrat est établi selon les modalités suivantes :

Entretien mairie/agence postale : forfait mensuel : 240.00€ (1fois/semaine, le mercredi)

Entretien salle polyvalente/WC public : forfait mensuel : 216.00€ (1 fois/semaine, le mercredi)

Entretien école : forfait hebdomadaire : 134.40€ (2 fois/semaine, le mercredi et le samedi)

Les fournitures (essuie main, papier toilettes, etc...) sont fournies par la mairie jusqu'à épuisement du stock.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, valide le contrat proposé par la société GR CLEAN.

Convention utilisation de l'ancien terrain de foot :

Suite à la demande de l'association Rugby Ar Fouilhez Menez Are de La Feuillée d'utiliser l'ancien terrain de foot, il est nécessaire d'établir une convention de partenariat entre la commune et l'association.

Un projet de convention a été fourni par le président du club mais il ne répond pas à tous les questionnements évoqués par le conseil municipal.

Une visite des lieux et une discussion avec le responsable de l'association s'imposent avant de rédiger une convention plus précise.

Convention CLAS du RPI :

L'association EPAL propose une convention pour la coordination et l'animation d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour les communes du RPI de 2024 à 2027.

La participation financière des communes est en nette augmentation dans les budgets prévisionnels fournis. Un nouvel entretien est prévu avec les responsables d'EPAL et les communes du RPI afin de se mettre d'accord sur le budget du CLAS.

Participation au financement voyage scolaire :

Le Maire fait part au conseil d'une demande de participation au financement d'un voyage scolaire (classe de mer), pour 2 élèves de Brennilis entrés en classe de 6^{ème} au collège de l'Aulne de Châteauneuf du Faou.

Le conseil, à l'unanimité, décide le versement de 100.00€ par enfant. Cette contribution sera versée aux familles sur présentation par l'établissement d'un justificatif de participation au voyage scolaire.

Informations :

Les journées nationales du patrimoine auront lieu les 21 et 22 septembre 2024.
Ouverture et visite guidée de l'église.

Le Maire annonce au conseil municipal la publication de l'avis de Vente aux enchères publiques des biens « La Lampaulaise de salaisons » le jeudi 17 octobre 2024, visite des lieux le 9 octobre 2024.

Rentrée scolaire :

Baisse des effectifs du RPI : environ 103 élèves (110 élèves l'année scolaire précédente)

Brigade territoriale mobile de gendarmerie :

Opérationnelle depuis début septembre, accueil du public 2 fois/mois (semaines paires) en Mairie.

Projet d'achat d'une désherbeuse cimetièrre :

4 ou 5 communes du territoire souhaitent acquérir en commun une désherbeuse pour un montant de 5843,40 € TTC (remorque de transport comprise) ; en fonction du nombre de collectivités adhérentes, la participation demandée par commune sera soit de 1168,68 € TTC, soit de 1460,85 € TTC.

Accord du CM à l'unanimité pour cet achat.

Manœuvres feux de forêts :

L'EASC (école d'application de la sécurité civile) de Valabre (Bouches du Rhône) organise un stage « chef de groupe feux de forêts » au profit de stagiaires sapeurs-pompiers, marins pompiers et militaires de la sécurité civile, du lundi 23 au vendredi 27 septembre 2024.

Plusieurs communes des Monts d'Arrée dont Brennilis sont concernées par ces manœuvres feux de forêts qui mettront en œuvre uniquement des moyens terrestres en empruntant routes, pistes et parcelles du domaine communal, de 8h à 18h.

Proposition de rencontre élus du territoire et CPTS Menez Are (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) :

Une réunion organisée par le Dr Franckaert, médecin généraliste à Sizun et Président du CPTS Menez Are, aura lieu le jeudi 26 septembre, à 20h à Lopérec.

L'objectif est la présentation du projet pour le territoire et d'échanger sur les visions respectives des besoins de la population en matière d'accès aux soins et à la santé dans le territoire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h20.

Subventions aux Associations pour l'année 2024

Parents Elèves	750€*
Arrée Country	300€
Anciens Combattants	300€
Club LES KORRIGANS	300€
Société de Chasse	300€
Comité des fêtes	300€
Entente Monts d'Arrée HANDBALL	150€
Cavaliers des Monts d'Arrée	100€
Association Solidaire "des problèmes des solutions"	50€
APPMA Huelgoat	50€
Entraide Solidarité EHPAD Huelgoat	100€
Solidarité PAYSANS	50€
AFM téléthon Gouesnou	50€
France Alzheimer Brest	50€
Secours Populaire Français Carhaix	30€
Bibliothèque Sonore du Finistère	50€
ADAPEI Quimper personnes handicapées mentales	50€
Gourinoise contre le Cancer	50€
ADMR	660€
Association Héritage culturel de Brasparts	50€
Amicale pour le don du sang Carhaix et sa région	30€
Les Chiens guide d'Aveugles du Finistère	50€
Chorale de l'Arrée	100€
Forme et détente Huelgoat	150€
Centre information droits des femmes et des familles	50€
RAOK	50€
Croix rouge Carhaix Unité locale pays Armorique	50€
Rugby Ar Fouilhez Menez Are	150€

*500€ + 250€ régul. Facture APE